

Sandrine, handicapée (Périgueux)

Je suis handicapée à 80%... Le Secours populaire m'aide à vivre, merci pour la gentillesse et tout ce qu'il apporte. Sans lui, il ne me resterait plus qu'à mourir de faim.

Flamari, mère de 2 enfants (Genlis)

Si mon mari a du travail en intérim, nous nous en sortons... Sinon, à partir du vingt de chaque mois, le frigidaire est presque vide. Nous avons le souci de faire vivre décentement les enfants avec nos petits moyens et le libre-service de la solidarité nous aide.



Paul, 13 ans (Deneuille-les-Mines)

Ma mère a beaucoup de problèmes d'argent... Mais bon, avec le Secours populaire ça va mieux, on a de la nourriture...

Béa, 60 ans (Troyes)

Pour m'en sortir avec ma petite pension je ne mange qu'une fois par jour, le soir. Le matin, je bois du lait. Je suis venue au Secours populaire pour la première fois, il y a quatre mois. Maintenant, grâce à eux, je m'en sors, sinon je ne pourrais même pas manger...

Claudette, aide à domicile, 4 enfants

Au niveau alimentaire, besoin impératif du Secours populaire et des Restos du cœur... C'est la galère quotidienne pour joindre les deux bouts... Ras-le-bol, dépression malgré l'énergie déployée et la volonté de s'en sortir...

Sandra, contrat aidé, un fils (Châlons-en-Champagne)

Manger devient une torture quand on n'a pas les moyens de faire ses courses... Heureusement, une fois par semaine nous avons la distribution alimentaire qui est un moment où l'on peut faire ses achats sans se sentir « pauvre »...

« IL FAUT ARRÊTER
CETTE MACHINE INFERNALE »

DÉCLARE JULIEN LAUPRÊTRE, PRÉSIDENT DU SECOURS POPULAIRE
FRANÇAIS « SINON, PLUS DE 500 000 PERSONNES ACCUEILLIES AU SECOURS
POPULAIRE SERONT PRIVÉES D'AIDE ALIMENTAIRE. »

ALERTE ALIMENTATION

LE PROGRAMME EUROPÉEN
D'AIDE AUX PLUS
DÉMUNIS (PEAD) AMPUTÉ
DE 400 MILLIONS D'EUROS
(75 % DE SON MONTANT)
EN 2012

MOBILISONS- NOUS



le dire
pour agir...

• **En 2011**

Le Programme européen d'aide aux plus démunis est de 480 millions d'euros **pour l'Europe**. Il permet d'apporter de l'aide alimentaire à **13 millions de personnes**. Il correspond à 1% du budget de la PAC (politique agricole commune) et représente environ 1 euro par Européen. **En France**, le programme est de 72 millions d'euros. Il aide près de **4 millions de personnes** à se nourrir par l'intermédiaire de quatre associations (Banques alimentaires, Croix-rouge, Restos du cœur et Secours populaire français).

• **Pour 2012**

À la demande de sept pays, la Cour européenne de justice a décidé que, **pour l'Europe, le budget sera diminué de plus de 75%** : le programme passera de 480 à 113 millions d'euros. Pour être ensuite peut-être menacé de disparition. **La part de la France sera amputée de près de 80%**. Elle tombera de 72 à 15 millions d'euros.

• **Pour le Secours populaire** qui apporte une aide alimentaire à 1,3 million de personnes, ce programme représente plus de la moitié des produits distribués. Derrière les chiffres, se cache la détresse d'enfants et de familles, de personnes âgées, de chômeurs, de travailleurs pauvres, de jeunes...

Cette restriction aurait des conséquences dramatiques sur le quotidien des personnes déjà victimes de beaucoup trop de privations. Le « Livre porte-voix de la pauvreté » édité par le Secours populaire en octobre 2010, en témoigne : des familles avec enfants dont le frigidaire est vide le quinze du mois, car il faut payer le loyer, les factures... ; les pensions de retraites insuffisantes pour s'alimenter correctement après toute une vie de travail... Une phrase revient « Heureusement, le Secours populaire m'aide pour la nourriture ». **Qu'arrivera-t-il si plus de la moitié de cette aide disparaît ?**



Parce que nous nous sentons tous concernés par cette situation, Parce que les conséquences seront catastrophiques pour les plus démunis d'entre nous, **Je témoigne : j'écris**

ma parole est essentielle, elle sera transmise aux décideurs français et européens et au grand public



je diffuse, j'écris, je fais parvenir au Secours populaire de mon département ou au Secours populaire français • 9/11 rue Froissart • 75140 Paris Cedex 03 • Tél: 01 44 78 21 00 • Fax: 01 42 74 71 01 • <http://www.secourspopulaire.fr/>